

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 235

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE 58**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.